



REUNION DU CE SUD OUEST

1 & 2 avril 2015

DECLARATION PREALABLE, CE MARS 2015

Les trois organisations syndicales de la DRSO, CFDT, FO et SNB s'associent pour dénoncer les faits suivants :

Les diminutions d'effectifs réalisées sont aujourd'hui insupportables, mettant en péril le travail au quotidien des équipes et la santé de nos collègues.

Nous avons atteint le point de non-retour et nous vous demandons d'arrêter cette hémorragie incompatible avec les ambitions commerciales de la direction générale.

A cela s'ajoute les premiers retours d'expérience alarmant de PPC sur TPO.

Ce n'est pas faute d'avoir objecté lors de la présentation de ce projet en CESO des difficultés que nous allons rencontrer sur le terrain, compte tenu des choix que vous avez fait.

Aujourd'hui au pied du mur, nous ne pouvons que constater que les moyens humains et matériels sont loin d'être suffisants pour la réalisation de cet ambitieux projet générant pour nos collègues un surcroît de travail, de mal être.

Malgré toutes les mises en garde et le factuel du terrain, la machine est en route et rien n'est prévu dans l'avenir pour pallier les déficiences que nous avons tenté de mettre en avant lors de la présentation de PPC.

Nos collègues auront-ils les épaules assez larges pour supporter tout cela ? Attendez -vous une situation tragique pour agir ? Accordez-vous un jour de la crédibilité à nos alertes ?

Les salariés ne peuvent plus se contenter de vos éléments de langage : « on sait », « on en a conscience ».

Nous vous demandons de passer des paroles aux actes !!!!

PREFERENCE CLIENT—POINT SUR CHARGE DES CONSEILLERS SPECIALISES IMMOBILIER

Lors de la présentation du projet PPC et de la création des postes de CSI, nous avons attiré l'attention sur le fait qu'il nous paraissait impossible, notamment pour des groupes comme TPO, de faire face à la tâche avec le nombre de CSI prévu.

Il nous avait été répondu que BDDF avait parfaitement estimé ce nombre et qu'il était en adéquation avec la charge de travail.

A peine 4 mois après la mise en place sur TPO, la charge de travail est énorme et les rdv proposés aux clients ne peuvent se faire avant 2 ou 3 semaines....

Si nous sommes tout à fait conscients des efforts déployés par la direction de ce groupe pour trouver une solution idoine, nous ne pouvons que constater les limites du système : « on a dit, on fait, vaille que vaille....et tant pis pour les conséquences ». Non ! Cela n'est pas possible ainsi. Et si encore nous pouvions être sûrs que cette expérience malheureuse puisse servir aux autres groupes.....

BREVES

Même pas un poisson d'Avril !!

Depuis février 2015, **les frais de remboursement anticipé sur les prêts immobiliers** ne sont plus perçus, hors rachat concurrence, qu'il s'agisse des dossiers de production nouvelle ou du stock. **Qu'on se le dise.....**

<<<>>>

Les opérations effectuées en ligne par les clients en épargne sécuritaire ne sont pas réattribuées aux commerciaux car leur proactivité n'est pas prouvée. Donc, si vous êtes à l'initiative de ces opérations, il y a lieu d'en demander la réaffectation. Ne pas négliger les commentaires clients en V6 surtout... De là à ce que toutes les opérations soient touchées et nous aurons de plus en plus de mal à aiguiller nos clients vers la « machine » !!

<<<>>>

Vous pouvez demander **un entretien de carrière** à votre G I sans avoir à en référer obligatoirement à vos managers locaux, des remarques à ce sujet seraient déplacées.....Bien entendu, les informer tient du bon sens sauf qu'il n'y a pas lieu de motiver cette demande.

DÉLÉGATION Cfdt DR SUD-OUEST— Z08060D - Quai Louis XVIII 33000 BORDEAUX - tél. : 05 57 14 02 14

www.cfdt.bnpparibas.com
twitter: @cfdtbnparibas

CFDT IRP DRSO@bnpparibas.com

Je suis d'accord avec l'action de la Cfdt et:

Je souhaite recevoir des informations par email Je souhaite adhérer Je souhaite vous rencontrer

Nom Prénom : e-mail :

tél. : Agence, entité, groupe de rattachement :



BREVES (Ter)

Bien que le taux d'**absentéisme** soit l'un des critères retenus dans l'étude (enfin si elle était faite...) des risques psychosociaux, bien qu'il soit élevé dans notre entreprise, sous prétexte que l'on ne peut définir les causes de ces absences (et pour cause), une analyse ne peut être faite par notre Direction !

Certes, cela tracasse un peu en « haut lieu », pas assez en tout cas pour suspendre le mouvement...

Nous demandons à notre Direction régionale de faire part « en haut lieu » de notre forte inquiétude !

<<<>>>

A l'occasion de divers déplacements (formation, réunions diverses...), s'il est avéré que votre rythme habituel de travail est nettement modifié vous pouvez prétendre à **récupération**, tout est question d'intelligence parions sur l'intelligence de chacun sur le sujet!

<<<>>>

Précision oh combien importante, les items du **plan d'action individuel** sont facultatifs et ne doivent en aucun cas dépasser le nombre de 5. 1 seul peut être chiffré quant à la production et doit recueillir votre assentiment, chacun doit être spécifique et clairement décrit, mesurable, atteignable, réaliste et déterminé dans le temps. **L'item « Réaliser son plan d'action individuel » est de ce fait à proscrire !**

AVIS PROJET ARNC

Nous notons volontiers que la réduction d'effectifs se fera sur 2 ans. Malgré cela, l'automatisation du traitement des présentations des risques faibles va de nouveau contribuer à déshumaniser et dématérialiser la relation client. De plus, nous ne sommes pas certains que ce nouveau process soit efficace et ne soit pas générateur d'un surcroît de travail en agence ou au CRC. Nous ne pouvons que délivrer un **avis défavorable** au regard de ces 8 destructions d'emplois !

AVIS RAPPORT EMPLOI

Après la réduction de 93,9 ETP en 2014 déjà très lourde de conséquences, les prévisions 2015 établies dans une fourchette de -95 à -105 ETP nous laissent malheureusement présager des difficultés insupportables ce que nous dénonçons sans cesse depuis plusieurs années. Jusqu'à quel point la Direction osera-t-elle faire la sourde oreille? **Avis défavorable.**

AVIS BILAN SOCIAL

Sans revenir sur les réductions d'effectifs, nous notons une progression de l'absentéisme et un nombre de jours d'arrêt maladie croissant alors même que les effectifs ont baissé. En isolant les congés maternité, les chiffres sont multipliés par deux. Cette explosion (13000 jours) nous inquiète et nous redoutons malheureusement que la principale cause d'absentéisme concerne la santé morale des salariés. Hélas, cette situation pourrait s'accroître eu égard au mal-être grandissant que nous ne cessons de dénoncer. **Avis défavorable.**

AVIS RAPPORT EGALITE HOMME/FEMME

Nous notons la volonté de la DRSO de travailler sur le sujet notamment pour la catégorie technicien. Par contre, un effort soutenu est attendu dans la catégorie cadre. Nous déplorons le manque de clarté sur la répartition de l'enveloppe budgétaire égalité H/F qui a doublé de 2013 à 2014. **Avis favorable** au vu de la volonté affichée de la DRSO par rapport à BNPP SA.

BREVES (Bis)

Les gestions administratives du personnel SAGES (Pôle et Fonction) et FARH (BDDF) vont fusionner et devenir **GESTION DES SALARIES**, ceci à effectif constant....jusqu'à quand ?

La DRSO va rappeler aux RGRH la **grille de concordance des salaires**, notamment pour les CP qui auront les mêmes droits que les CPF d'aujourd'hui (acquisition du niveau G après période probatoire d'environ deux ans), ceci selon un accord AFB datant de 2010.

Depuis le début du projet Préférence Client, nous attirons l'attention de la DRSO sur les **COA, CSC et CRC** ne souhaitant pas faire de commerce. Nous étions très inquiets et le demeurons. Certes, parmi ceux-ci, des heureux (retraite, création de CSC, maintien de la filière espèces, souhait de transversalité exaucé...) mais d'autres à qui l'on va confier le poste de CC, sans AMF, sans commerce mais donc avec une fiche de poste ne correspondant pas au métier exercé, uniquement l'accueil. Il est alors indispensable que cela soit formalisé dans l'imprimé de mobilité ou par tout autre moyen. Imaginez un changement de direction et que l'on vous reproche une absence de résultat !

Par ailleurs, autre effet pervers, le fonds CC d'un siège dans lequel cette situation se produit peut alors devenir ingérable pour les collègues restants (avec ou sans CC). Là aussi, faites du bruit et faites nous le savoir !

DÉLÉGATION Cfdt DR SUD-OUEST – Z08060D - Quai Louis XVIII 33000 BORDEAUX - tél. : 05 57 14 02 14

www.cfdt.bnpparibas.com
twitter: @cfdtbnparibas

CFDT IRP DRSO@bnpparibas.com

Je suis d'accord avec l'action de la Cfdt et:

Je souhaite recevoir des informations par email Je souhaite adhérer Je souhaite vous rencontrer

Nom Prénom : e-mail :

tél. : Agence, entité, groupe de rattachement :

